

L'importation de produits alimentaires assouplie

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4756 - Lundi 15 avril 2019 - Prix : 10 DA



Au sujet du déplacement à l'étranger de Ould Kaddour
L'intox n'abdique pas

Page 24

Regards

L'économie algérienne à l'épreuve du hirak

Page 4

La sortie à reculons des Britanniques

Par Mohamed Habili

Près de trois années après le référendum sur le Brexit, non seulement la Grande-Bretagne n'est pas encore sortie de l'Union européenne, mais il y a une forte probabilité pour qu'elle n'en sorte jamais. Elle devait le faire déjà fin mars de cette année, puis ensuite à la mi-avril, et désormais, le dernier accord passé avec Bruxelles par sa Première ministre Theresa May lui permet de rester membre de l'Union jusqu'à la toute fin du mois d'octobre de cette année. Plus significatif encore, elle n'a pu obtenir ce deuxième report, qui par sa longueur est sans commune mesure avec le premier, qu'après s'être engagée à tenir les élections européennes de cette année. Voilà donc un pays qui devait être déjà sorti de l'Union, mais qui en fait se trouve dans l'obligation de faire élire des représentants au Parlement européen, au même titre que n'importe quel autre membre. Plus frappant encore, un parti nouvellement créé par des Brexisters radicaux, emmené par le calamiteux Nigel Farage lui-même, revenu en politique juste pour sauver son œuvre, le Brexit, n'a d'autre choix lui-même que de prendre part à ces mêmes européennes. Serait-ce tout simplement qu'il soit impossible de quitter l'UE une fois qu'on y est entré ? Y entrer n'est déjà pas une mince affaire, en tout cas pas toujours et pas pour tout le monde, comme en témoigne le cas de la Turquie – il est vrai très particulier, d'autres qu'elle ne s'étant donné pour cela que la peine d'en faire la demande.

Suite en page 3

Financement non conventionnel

Mea-culpa de la Banque d'Algérie sur la planche à billets



Dans un point de situation sur le financement non conventionnel, établi le 1^{er} avril et publié avant-hier soir sur son site, la Banque d'Algérie affirme s'être opposée au recours à la planche à billets dès la suggestion de cette option par le gouvernement Ouyahia. Lire page 2

Corruption

Le tribunal de Tipasa reporte l'affaire du sénateur Boudjouher

Page 24

Chlef

Atelier de formation au profit de 20 jeunes amateurs de théâtre

Page 13

Financement non conventionnel

Mea-culpa de la Banque d'Algérie sur la planche à billets

■ Dans un point de situation sur le financement non conventionnel, établi le 1^{er} avril et publié avant-hier soir sur son site, la Banque d'Algérie affirme s'être opposée au recours à la planche à billets dès la suggestion de cette option par le gouvernement Ouyahia.

Par Lynda Naili

A ce titre, soulignant qu'en moins de deux ans, plus de 6 556 milliards de dinars ont été mobilisés par le Trésor au titre de la mise en œuvre du financement non conventionnel, dont seuls 3 114,4 milliards de dinars ont été injectés dans l'économie et le reste a été dispatché notamment pour le financement du Trésor, le remboursement de la dette publique, celle de la Caisse nationale de retraite (CNR), le financement des programmes AADL..., la Banque d'Algérie indiquera que, face à ce nouveau contexte, elle «a été amenée à adapter sa politique monétaire et mettre en œuvre l'ensemble des instruments, à disposition, aux fins de pallier les éventuels effets inflationnistes d'un tel financement». Et pour cause, ajoutera l'institution bancaire, «le principal défi étant de continuer à assurer la stabilité des prix dans un environnement de surplus de liquidités substantiel et persistant» pour lequel des «instruments adéquats pour la gestion de la liquidité ont été mis en œuvre». Dans ce contexte, la Banque d'Algérie indiquera que la liquidité bancaire a enregistré une importante augmentation, se situant, au 6 février 2019, à un niveau de près de 2 000 milliards de dinars, contre un encours moyen de 1 482 milliards de dinars au deuxième semestre de 2018 avec un maximum de 1 650 milliards de dinars en juillet et un minimum de 1 275 milliards de DA en septembre 2018. Et à la BA de conclure sa note avec «une évolution maîtrisée de l'inflation sur la période 2017 à ce jour qui, mesurée par l'indice des prix à la consommation, l'inflation, est passée de 5,6% en 2017, à 4,3% en 2018 et à 4,1% en février 2019».



Le gouvernement Ouyahia pointé du doigt

Dans sa note explicative, la Banque d'Algérie indiquera que ce mode de financement a été

proposé par le gouvernement via certains experts, faisant partie d'une «task force» installée auprès de la Primature, dans une note datée d'avril 2017 et intitulée «Le financement de l'éco-

nomie : écueils et solutions possibles». Laquelle task force, poursuivra la BA, «avait recommandé, avec insistance, comme une des solutions, face à la détérioration de la liquidité bancaire

et aux difficultés de financement de l'économie, le recours au financement dit non conventionnel (planche à billets)». Suite à quoi, en juin 2017, elle avait émis des «observations et commentaires» quant à cette option en relevant en premier lieu qu'«en Algérie, la situation est loin de présenter des similarités avec les cas exposés dans la note (Etats-Unis, Europe, Japon) qui seraient susceptibles de justifier le recours au financement non conventionnel dans notre pays». A cette remarque, s'ajoutera notamment celle où la BA mettra en garde contre les conséquences hautement inflationnistes de cette option qui «irait à l'encontre de la nécessaire consolidation budgétaire envisagée dans le cadre budgétaire de moyen terme». Aussi, «il paraît paradoxal que les auteurs (du recours à ce mode de financement) appellent de leurs vœux la Banque d'Algérie à recourir à la planche à billets éminemment inflationniste», et soulignent en même temps que la Banque d'Algérie ne doit pas mettre «de l'huile (sur) le feu en alimentant la spirale inflationniste» et ne doit pas «inonder le marché de liquidités», écrit la BA dans sa note. Ce à quoi, la Banque d'Algérie «avait suggéré, dans sa réponse, entre autres, des démarches alternatives, telles que l'instrumentation, dans la phase intermédiaire, de l'article 53 de l'ordonnance relative à la monnaie et au crédit, prévoyant la possibilité de placer une partie de ses fonds propres, en titres émis ou garantis par l'Etat». Une démarche qu'elle estimera «dûment confortée par le versement de dividendes substantiels et prévisibles, au profit du Trésor, de l'ordre de 610 milliards de DA en 2017, 920 milliards de DA en 2018 et 1 000 milliards de DA en 2019». L. N.

Un comité de veille et de suivi mis en place Le transfert de devises vers l'étranger mieux cerné

UN COMITÉ de veille et de suivi, chargé de suivre l'évolution des transferts en devises vers l'étranger, a été mis en place dans le souci de renforcer la vigilance en matière de transactions financières avec le reste du monde, a annoncé samedi le ministère des Finances dans un communiqué. Ce comité, composé de hauts fonctionnaires du ministère des Finances, de représentants de la Banque d'Algérie (BA) et de représentants de la Communauté bancaire (ABEF), a pour mission de «s'assurer que les opérations de transferts en devises par les banques, en tant qu'intermédiaires agréés, classées en trois catégories, sont exécutées dans le strict respect de la réglementation des changes édictée par la Banque d'Algérie», souligne le ministère. La première concerne le règlement des opérations d'importation de biens et services, conformément à la législation et à la réglementation régissant le commerce extérieur et des changes en vigueur. La seconde catégorie concerne, poursuit la même source, les transferts dans le cadre d'investissements à l'étranger effectués par un opérateur résident en Algérie. Celles-ci ne peuvent être effectuées qu'après autorisation du Conseil de la monnaie et du crédit (CMC). Quant à la troisième catégorie, elle porte sur les transferts des dividendes liés à des investissements directs en Algérie. Ces transferts sont exécutés conformément aux dispositions légales et réglementaires, sur la base d'un dossier constitué dans le strict respect de la réglementation des changes régissant ce volet. Par ailleurs, s'agissant de transferts de cash relatifs à des exportations physiques de billets de banque, ceux-ci sont encadrés rigoureusement par la réglementation en vigueur. Ils font l'objet d'un contrôle strict au niveau des postes frontaliers par les services compétents, précise encore le communiqué du ministère. L. N.

Les dates et résultats des examens maintenus

Belabed exécute le calendrier fixé par Benghebrit

«**L**es dates des examens de fin d'année préalablement fixées restent du 29 mai au 20 juin prochain, pour les trois paliers de l'Éducation nationale», a affirmé le ministre de l'Éducation nationale, précisant que les résultats du baccalauréat seront annoncés le 20 juillet, le BEM le 1^{er} juillet, la 5^e AP le 16 juin. Président sa première conférence nationale des directeurs de l'Éducation consacrée à l'étude des questions liées au troisième trimestre de l'année scolaire en cours et la préparation des examens nationaux, ainsi que la préparation de la prochaine rentrée scolaire, au siège du ministère, Abdelhakim Belabed, nouveau ministre de l'Éducation,

a affirmé hier que les dates des examens de fin d'année préalablement fixées restent «inchangées» pour les trois paliers de l'Éducation nationale, à savoir le baccalauréat, le Brevet d'enseignement moyen (BEM) et l'examen de la 5^e année du cycle primaire. Finalement, en dépit du mouvement populaire que connaît l'Algérie depuis le 22 février, les dates initiales sont maintenues. Le ministre de l'Éducation nationale a en effet affirmé officiellement que les examens de fin d'année auront lieu selon le calendrier fixé au préalable par l'ancienne ministre de l'Éducation, Nouria Benghebrit. Par ailleurs, Belabed a annoncé que

le taux d'avancement des programmes scolaires a atteint les 70% dans les trois paliers de l'Éducation nationale. «Il n'y a alors aucune raison pour reporter les dates des examens de fin d'année scolaire», a assuré le ministre de l'Éducation. Ce dernier a précisé que «les examens qui concernent plus de deux millions de candidats qui passeront les épreuves dans près de 18 600 centres, revêtent un caractère particulier, car intervenant dans un contexte sensible qui nécessite la mobilisation et la vigilance de tous pour le traverser en toute sécurité». Selon le calendrier fixé par le ministère et l'Office national des examens et concours (Onec),

l'examen du baccalauréat se aura lieu du 16 au 20 juin prochain, celui du Brevet d'enseignement moyen (BEM) du 9 au 11 juin et la fin du cycle primaire le 29 mai, soit durant le mois sacré du ramadhan. Concernant les dates des résultats des examens nationaux de fin d'année scolaire pour les trois cycles d'enseignement, «ils seront annoncés pour le baccalauréat le 20 juillet, le BEM le 1^{er} juillet et la 5^e AP le 16 juin», a indiqué Abdelhakim Belabed. En outre, concernant l'ouverture de l'opération de retrait des convocations pour les candidats à l'examen du baccalauréat au titre de l'année scolaire 2018-2019, le ministère a annoncé qu'«à partir

du 20 mai prochain, les candidats à l'examen du baccalauréat, au titre de l'année en cours, pourront retirer leurs convocations depuis le site Internet de l'Office national des examens et des concours (Onec) et cette opération se poursuivra jusqu'au jour de l'examen du Bac prévu le 16 juin prochain». La procédure de retrait des convocations pour cette session spéciale du Bac 2019 se fera à travers l'introduction du nom d'utilisateur et du mot de passe du candidat, ce qui lui permettra de recevoir la convocation sur la base de laquelle il connaîtra le centre où il passera l'examen.

Thinherine Kouichi

Approvisionnement du marché durant le ramadhan

L'importation de produits alimentaires assouplie

■ Des dispositions ont été prises pour renforcer l'approvisionnement du marché durant le ramadhan, notamment l'assouplissement de l'importation de produits alimentaires comme les viandes, a annoncé le ministère du Commerce, hier dans un communiqué.

Par Meriem Benchaouia

Des préparatifs ont été engagés depuis le mois de janvier dernier pour l'encadrement et la surveillance du marché durant le ramadhan 2019, un mois qui se caractérise annuellement par de profonds changements, en raison des «comportements conjoncturels et récurrents des habitudes de consommation des citoyens à travers le pays et des pratiques spéculatives des commerçants», a indiqué le ministère. En raison de la complexité de la tâche, de la multitude des intervenants et des expériences capitalisées des ramadhans précédents, le ministère du Commerce a opté pour «une nouvelle vision basée sur une démarche participative, intégrée dans une dynamique d'assainissement et d'encadrement des activités commerciales», a précisé la même source. Les objectifs de cette démarche visent, selon le communiqué, la régulation de l'approvisionnement du marché, des mesures d'apaisement des opérations du commerce extérieur, le renforcement des infrastructures commerciales, ainsi que la participation des associations professionnelles et des consommateurs dans la dynamique d'encadrement et de surveillance du marché. En ce sens, il est noté par le ministère du Commerce que «l'importation des produits alimentaires tels que les viandes et les bananes, se fera sans imposition de quotas et les autorisations délivrées se limitent uniquement à la conformité aux règles sanitaire et phytosanitaire». Il a de même été



Ph/D. R.

décidé de supprimer de la liste des produits soumis au Droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS) les viandes bovines fraîches ou réfrigérées, les fruits secs (arachides, amandes...), les fruits séchés (raisins secs, pruneaux...) et les aliments diététiques destinés à des fins médicales et autres produits (le beurre...).

Suppression de la domiciliation bancaire préalable

En outre, il est également question de supprimer l'obligation de domiciliation bancaire préalable, au moins 30 jours, avant expédition pour les opérations d'importation des viandes bovines congelées, des viandes bovines fraîches et réfrigérées, des fruits secs et des fruits séchés. L'utilisation des prix de référence, à titre indicatif, sont déterminés en concertation avec les associations professionnelles

et de consommateurs, ainsi que le ministère de l'Agriculture, portant sur les produits agricoles locaux, tels la pomme de terre, la tomate, l'oignon, l'ail, la carotte, la courgette et la laitue. Les produits d'importation comme la banane et les viandes rouges ont également été instaurés dans ce même cadre, a précisé encore la même source. Ces prix de référence serviront comme un outil d'information des services de contrôle sur les pratiques des prix excessifs et aussi d'informer les consommateurs, les commerçants, et les partenaires du ministère du Commerce sur les prix réels des produits à tous les stades de distribution, note le ministère. Aussi, la même source a fait savoir qu'un système d'alerte rapide a été mis en place pour collecter les informations et les requêtes émanant des représentants des associations de protection des consommateurs relatives à la pratique des prix

dépassant excessivement les prix de référence et les autres infractions liées à la santé et la sécurité des consommateurs. Par ailleurs, en coordination avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, une opération a été lancée pour la création des nouveaux marchés de proximité «dits parisiens» dédiés aux jeunes en vue de créer de nouveaux emplois, d'augmenter l'offre et de protéger le pouvoir d'achat des consommateurs. Le ministère du Commerce a mis en place un dispositif de contrôle et d'encadrement du marché à travers la mobilisation de 6 500 agents de contrôle pour le respect des règles de la loyauté et de la transparence des pratiques commerciales, des conditions de l'exercice de l'activité commerciale ainsi que celles de la protection des consommateurs, a fait savoir le communiqué.

M. B.

Pour assurer la période de transition

Les partis politiques multiplient les propositions

Avec un rejet sans appel des plans de sortie de crise du pouvoir, de nombreux partis politiques ont formulé des propositions susceptibles de permettre à l'Algérie de sortir de la crise. Il est question, selon eux, de «nommer un gouvernement de compétence nationale». En vue de gérer la période à venir, le Mouvement Ennahda plaide pour le choix d'une personnalité nationale. Pour y parvenir, il propose de mener un dialogue avec les représentants du Hirak populaire, les partis politiques et la société civile afin d'arrêter le calendrier de cette période. Ainsi, Ennahda propose des consultations avec des symboles du Hirak populaire, les partis politiques, les syndicats et les personnalités nationales pour le choix d'une personnalité nationale, proposée par le Haut Conseil de Sécurité, qui

aura pour charge la gestion de la prochaine période, après la démission de l'actuel chef d'Etat. Le mouvement Ennahda estime également nécessaire la formation d'un gouvernement de compétences pour la gestion des affaires de l'Etat et la création d'une commission nationale indépendante pour l'organisation et la supervision du scrutin présidentiel outre la révision du Code électoral afin de procéder à l'élection d'un nouveau président de la République dans un délai de six mois au plus tard.

Aussi, le Mouvement El Islah, appelle à un dialogue inclusif en vue d'élaborer une nouvelle feuille de route pour la prochaine étape garantissant la réussite du processus électoral. Le dialogue, selon le parti, se fera en associant les représentants du Hirak populaire pour asseoir une pla-

teforme consensuelle réunissant, à la fois, les exigences de la Constitution et les convergences politiques, et mettre au point des solutions politiques dans le cadre de la Constitution, et, partant, élaborer une nouvelle feuille de route pour la prochaine étape, garantissant la réussite du processus électoral. A l'issue des travaux de la session extraordinaire, du conseil national du Front des forces socialistes (FFS) qui a pris fin, samedi à Alger, par l'installation d'un comité de coordination provisoire, les membres du conseil national ont appelé à intensifier les efforts et l'action en associant tous les militants pour l'organisation d'un congrès national inclusif et démocratique. A ce propos, les militants et cadres du FFS ont exprimé leur appui et soutien total et absolu aux marches populaires organi-

sées à travers les différentes wilayas du pays pour réclamer le départ de toutes les figures du système en vue d'un changement radical et de traduire en justice tous ceux impliqués dans des affaires de corruption. Auparavant, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) a proposé, dans sa feuille de route de sortie de crise, soumise à débat, la mise en place d'une Instance de transition, qui devrait être composée de trois membres : un magistrat, un syndicaliste et un universitaire. Pour le RCD, «il est important d'avoir un magistrat dans cette Haute instance pour la réhabilitation de la justice». Pour les enseignants universitaires, le parti veut réhabiliter l'élite, le savoir, la science, l'université. S'agissant des syndicats autonomes, c'est une manière aussi de réhabiliter la

LA QUESTION DU JOUR

La sortie à reculons des Britanniques

Suite de la page une

Mais en sortir, il vaut mieux n'y plus songer, pour ceux des membres qui attendaient de voir l'expérience britannique menée à son terme pour se déterminer à leur tour. Ainsi donc, ce qui était de nature à donner le signal de la ruée vers la sortie a eu au bout du compte un effet contraire, un fort pouvoir d'intégration. Force est de le reconnaître : l'Union est, ou semble seulement, plus solide aujourd'hui qu'elle ne l'était ces dernières années, dans la foulée de la crise financière de 2007/2008. Car contrairement à l'idée reçue, suivant laquelle les Britanniques ont eu envie de sortir surtout parce qu'ils ne voulaient plus de la libre circulation des personnes, c'est cette grande crise, la plus grande depuis celle de 1929, qui a affaibli une union fondée sur les lois souveraines du marché, et sur elles seules. Une union que ses membres ne peuvent de ce fait même ni quitter ni démocratiser. Pour autant, si ce qui était fait pour la miner s'est traduit contre toute attente par son renforcement, c'est juste parce que le pays qui voulait la quitter s'est révélé être à l'expérience le pays le moins apte à s'engager dans cette voie. Ça aurait été un autre pays membre en lieu et place de la Grande-Bretagne, sa sortie, dans ce cas de figure voulu par son peuple, n'aurait pas posé les mêmes difficultés que celles qui se sont dressées devant le pays qui le premier a tenté l'aventure. Ce qui fait que la Grande-Bretagne n'a toujours pas franchi le rubicon n'est pas d'ordre économique, mais d'ordre éminemment politique. Si sa classe politique avait été plus prévoyante, ou peut-être seulement plus compétente, les Britanniques auraient vu qu'ils étaient le dernier peuple à pouvoir sortir de l'U.E sans mettre en danger à la fois la cohésion de leur pays et son intégrité territoriale. Du fait de cette imprévoyance, ils ont voté d'abord pour le Brexit pour s'apercevoir ensuite que leur pays risquait l'éclatement s'ils se prenaient au mot, s'ils allaient jusqu'au bout de leur choix. De là la nécessité qui s'est imposée à eux de la mise en place d'un filet de sécurité (backstop) qui les rattraperait s'ils étaient assez fous, après avoir fait preuve de tant d'aveuglement, pour faire le saut hors de l'Europe.

M. H.

représentation du monde du travail qui a porté le combat pour la dignité malgré une chape de plomb et une répression de tous les jours, explique le syndicat.

Louiza Ait Ramdana

Regards

L'économie algérienne à l'épreuve du hirak

■ Est-il un luxe de parler économie sous le hirak populaire ? Sans doute est-il réaliste de soulever la lancinante question des enjeux économiques dans un contexte où les revendications de changement peuvent occulter ou laisser paraître comme subsidiaires des questions aussi importantes que celles qui interrogent les conséquences du hirak sur la dynamique économique, sur les flux de capitaux, sur l'activité commerciale et sur l'action de régulation des pouvoirs publics dans la sphère économique.

Par Filali H. Imène

Les entreprises prestataires de services qui ont l'habitude d'opérer pour les pme-pmi éprouvent, à leurs corps défendant, cette phase particulière durant laquelle leurs clients habituels ont tout mis en stand-by, s'agissant de projets de développement, de communication sur leurs produits et activités et d'initiatives de marketing direct.

Il est évident aussi que tous les projets d'investissements qui étaient sur le point d'être ficelés ou encore d'être lancés ont subi des changements de calendrier dictés par la conjoncture ; cela sans offrir la moindre visibilité sur les perspectives de relance ou de remise sur rail qui obéissent à de multiples préalables, notamment la maîtrise nécessaire du timing de mise en branle des processus, la possibilité d'implication de nombreux partenaires en même temps, et la nécessité de se donner, de façon optimum, de la visibilité médiatique et publicitaire sans laquelle certains événements sont considérés comme un échec. Or, le contexte actuel ne confère de la visibilité



médiatique qu'à ce qui touche à la situation politique et aux remous sociaux qui en sont le pendant et le symptôme.

Déjà mise à mal financièrement du fait d'un déséquilibre budgétaire et d'un déficit chronique dans la balance de paiement, l'Algérie a besoin de concentrer tous les efforts en vue de concrétiser un redressement économique qui aurait pour effet, à terme, d'impulser une dyna-

mique sectorielle à même de créer de nouvelles richesses et des emplois, aux lieux et places des hydrocarbures qui continuent à être la seule source qui constitue le budget de l'Etat.

Le grand rayon de soleil dans ce ciel sombre de l'économie algérienne, c'est l'optimisme qui semble caractériser les Algériens durant cette période ; on les voit dépenser plus que d'habitude, sortir plus fréquemment en villé-

giature et consentir des frais superflus comme s'ils se projetaient avec confiance dans un avenir qu'ils envisagent et espèrent radieux.

En tout cas, pour certains acteurs particuliers de notre économie qui ont l'habitude d'animer la sphère informelle, les choses ne sont pas si dramatiques. Elles sont même au mieux de leur forme pour deux bonnes raisons, à savoir premiè-

rement que les espaces de commerce informels habituellement infestés de policiers qui guettent les vendeurs à la sauvette, sont désertés par ces vigiles qui vaquent à une autre mission, et que deuxièmement certains revendeurs qui ont le génie et le flair des bonnes affaires, se sont convertis depuis le 22 février en vendeurs de drapeaux et de toutes sortes d'objets et de symboles aux couleurs nationales, que doit nourrir une petite industrie souterraine tout aussi opportuniste.

Le hirak n'est pas un carcan pour l'économie algérienne ; il est même pour ceux qui envisagent d'une certaine façon le changement et ses effets le lieu d'une réflexion sérieuse sur les options de l'avenir. Mais cette absence d'effets sensibles sur l'économie de la part d'un mouvement aussi ample, laisse encore une fois penser que notre économie est encore tributaire de la rente et donc encore insensible aux effets négatifs ou positifs que doit absorber toute économie moderne.

F. H. I.

Tizi-Ouzou

Nettoyage de la digue du barrage de Taksebt

La digue du barrage de Taksebt (10 km au sud-est de Tizi Ouzou) a été nettoyée samedi par l'organisation d'un volontariat auquel plusieurs services de l'Etat et le mouvement associatif ont pris part. Pas moins d'une centaine de personnes ont participé à cette opération de nettoyage qui a consisté essentiellement en le ramassage des débris et autres déchets (bouteilles en plastique et en verre, des cannettes...). Aux employés de l'Agence nationale des barrages et transferts se sont joints ceux de la Direction des ressources en eau, de l'Algérienne



des eaux, les services des forêts, de l'Office national de l'assainissement, la Protection civile, l'Entreprise du génie rural, la Direction de l'environnement, la Direction de la pêche et la Seaal. Les éléments de la Protection civile ont utilisé leurs embarcations pour collecter les déchets se trouvant sur les plans d'eau du barrage, alors que les autres volontaires ont ramassé tous des déchets aux alentours de la digue. D'importantes quantités d'ordures ont été collectées, selon les initiateurs de cette opération de nettoyage.

A noter que le barrage de Taksebt vient de faire le plein, soit un taux de remplissage à 100% équivalant à 180 millions de mètres cubes et ce, à l'approche de la saison aux grands besoins en eau.

Un apport qui ne pourrait que rassurer les services chargés de la gestion de la distribution de la denrée rare ainsi que les populations.

Une opération de plantation d'arbres a été organisée à l'occasion avec les services de l'ERGR et la Conservation des forêts.

Hamid M.

Algérie Télécom

Abd Raouf Hammouche sacré meilleur chargé de communication de l'année 2018

Le journaliste et collègue Abd Raouf Hammouche a été sacré meilleur chargé de communication en 2018 lors d'une cérémonie organisée par Médias dz, à Ain-Allah à Alger. Abd Raouf Hammouche, journaliste et professionnel de la communication qui a écrit pour de nombreux titres nationaux en Algérie, est l'un des pionniers des médias électroniques.

Il a créé plusieurs sites Web depuis 2006 et possède également une expérience dans le domaine de la communication audiovisuelle et institutionnelle. Abd Raouf Hammouche a ensuite rejoint Algérie Télécom en 2011 en tant que chargé de

communication à Sétif, puis a été nommé à la direction générale au poste de chef de département Médias et Relations publiques en 2017. Pour rappel,

le concours a été lancé au cours du mois de février et le vote a été ouvert aux journalistes afin d'élire le meilleur chargé de communication de l'année

2018, à l'issue duquel Médias dz a récompensé les trois premiers chargés de communication en Algérie. Cette initiative est une première en Algérie à

honorer les chargés de communication, dans le cadre des relations étroites avec la famille de la presse.

S. R.

Protection civile

Formation de formateurs en plongée subaquatique

Un cycle de formation sur les techniques de plongée subaquatique au profit de 24 officiers formateurs de la Direction de la Protection civile de la wilaya de Jijel est organisé du 14 au 18 avril 2019, indique hier un communiqué de ce corps. Cette session de formation de cinq jours s'inscrit «dans le cadre du développement et de la modernisation de ce secteur, particulièrement dans le domaine des ressources humaines, eu égard

aux missions multiples et de plus en plus complexes qui lui sont dévolues, notamment la prise en charge des besoins opérationnels en matière de plongée subaquatique», précise la même source. Elle est élaborée conformément à l'application du programme d'action de la Protection civile et du programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (P3 A), afin de renforcer les capacités des

officiers formateurs en matière d'encadrement des formations spécialisées en plongée subaquatique. Elle permettra aux participants d'affiner leurs capacités et compétences, «afin d'assurer une formation de qualité aux plongeurs des unités marines chargés d'assurer les missions de secours dans les différents plans d'eau, sans cesse croissants, avec efficacité et efficience», selon la même source.

H. Y.

Encouragement de l'investissement

Nécessité d'organiser des assises de la fiscalité

■ La nécessité d'organiser des assises de la fiscalité pour adapter, au mieux, la fiscalité aux besoins de l'investissement économique, a été soulignée hier à Alger par un expert comptable, commissaire aux comptes.

Par Salem K.

Interrogé par la presse en marge d'une formation dispensée aux entreprises privées et publiques à l'École supérieure algérienne des affaires (ESAA), le commissaire aux comptes Belaid Oukemoum a souligné l'importance de convier à ces assises de la fiscalité des fiscalistes, des experts nationaux et internationaux, des représentants politiques, ainsi que l'ensemble des départements concernés pour parvenir à impulser une nouvelle dynamique de la fiscalité en Algérie. «L'objectif de l'Etat est la création d'emplois et l'optimisation du recouvrement fiscal au profit du Trésor public», a rappelé le commissaire aux comptes. Pour lui, il y a nécessité de lancer une réelle «révolution fiscale», afin d'attirer les investissements nationaux et les investissements directs étrangers (IDE). Concernant la



Ph.D. R.

pertinence de la législation fiscale appliquée aux entreprises, l'expert comptable évoque certains aspects stratégiques à améliorer. Parmi ces aspects, M. Oukemoum a cité la relative similitude entre la fiscalité appliquée à aux importateurs de marchandises et aux investisseurs. «Certes, il y a une certaine différence au niveau du taux d'IBS (impôt sur le bénéfice des sociétés), mais ce manque de discernement des régimes fiscaux entre ces deux types d'entreprises reste anormal», estime-t-il. L'expert comptable a également plaidé pour une uniformisation et une simplification des procédures fiscales. «Il y a des cas où un citoyen qui souhaite s'acquitter des frais de la vignette automobile se voit demander une somme supérieure à une autre pour la même carte grise selon le

receveur», pointe-t-il. A propos des possibles contournements opérés par certaines entreprises pour payer moins d'impôts, le commissaire aux comptes a fait savoir que «tant que la loi est respectée, ce qui semble être un contournement est en réalité une optimisation fiscale, ce qui est légal». La fraude se traduit le plus souvent par un chiffre d'affaires en partie non déclaré, note l'expert comptable, soulignant «le grand manque à gagner pour l'administration fiscale». S'agissant de la lutte contre la fraude fiscale, M. Oukemoum a estimé qu'il y a besoin de revoir les dispositions des mécanismes de la lutte contre la fraude fiscale. A noter que cette formation destinée aux entreprises, intitulée «Elaboration de la liasse fiscale à la lumière de la loi de finances 2019», a été organisée à l'initiati-

ve de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci). «C'est une rencontre professionnelle sur les pièges à éviter pour optimiser les contributions des entreprises en matière de fiscalité», a expliqué M. Oukemoum, expliquant que la journée de formation permet aux représentants des entreprises présents d'étudier des cas pratiques pour évoquer la réalité de l'entreprise sur ce volet. Selon lui, ce type de formation est nécessaire au vu du phénomène récurrent des redressements fiscaux. Le commissaire aux comptes a ainsi pointé l'existence d'insuffisances organisationnelles au niveau de la fiscalité des entreprises. «D'où la nécessité d'initier les représentants des entreprises à la veille fiscale et l'intelligence fiscale pour se tenir au courant des évolutions dans ce registre», a-t-il

FMI

L'endettement élevé freine l'adaptation des pays à l'évolution de l'économie mondiale

L'endettement élevé des pays freine leur adaptation à l'évolution rapide de l'économie mondiale, a indiqué le Fonds monétaire international (FMI) sur son site web, qui note que la croissance économique ralentit et la dette publique reste élevée dans le monde entier. Dans le nouveau «Moniteur des finances publiques», élaboré par trois économistes au sein du FMI, à savoir Vitor Gaspar, John Ralys et Elif Ture, il est soutenu que les pays endettés peuvent adopter une vision à long terme pour favoriser une croissance plus forte et inclusive. Dans ce but, ils doivent mettre de l'ordre dans leurs finances publiques en réduisant progressivement la dette pour se préparer au prochain ralentissement économique et en modernisant la politique budgétaire pour investir dans l'avenir de la population. Par conséquent, il est nécessaire de mieux répartir les dépenses, de dégager plus de marges budgétaires et d'améliorer la politique fiscale. Les auteurs

l'étude notent de même qu'un endettement élevé peut limiter la capacité des dirigeants d'augmenter les dépenses ou de réduire les impôts pour compenser une faible croissance économique, car les créanciers peuvent se montrer moins disposés à financer des déficits budgétaires croissants. En outre, le paiement des intérêts sur la dette a pour effet d'évincer les dépenses d'éducation, de santé et d'infrastructure, à savoir des investissements qui contribuent à la croissance des pays à long terme. Chaque pays devra mettre au point une stratégie appropriée pour dégager plus de marges budgétaires afin de soutenir l'économie pendant le prochain ralentissement, préconisent-ils.

Les pays fortement endettés devraient favoriser les recettes sur les dépenses

Selon eux, les pays fortement endettés devront augmenter leurs recettes ou limiter leurs

dépenses excessives, surtout ceux où la croissance économique actuelle dépasse la croissance potentielle à long terme, comme les Etats-Unis, ou ceux dont les coûts d'emprunt sont élevés et les besoins de financement importants, comme le Brésil et l'Italie. Pourtant, ces pays devraient maintenir leurs investissements dans l'éducation, la santé et les infrastructures, soit en redéfinissant les priorités en matière de dépenses, soit en élargissant l'assiette fiscale, par exemple en supprimant les exonérations fiscales et en améliorant l'administration fiscale. Les pays, prônent les auteurs de l'étude, peuvent adopter des politiques plus intelligentes et plus souples en vue de faciliter le changement.

Dans ce but, ils doivent améliorer la politique budgétaire sur trois fronts. Premièrement, les pays devraient réorienter leurs dépenses vers des investissements favorisant la croissance dans les infrastructures, l'éducation et les soins de santé, tout en

réduisant les gaspillages tels que les subventions inefficaces en matière d'énergie.

Il est également important, dans un monde plus numérique et automatisé, de mettre davantage l'accent sur les politiques qui favorisent l'éducation permanente et le perfectionnement continu des compétences. Singapour, par exemple, subventionne la formation de tous les adultes pendant toute leur vie professionnelle, et les Pays-Bas offrent des déductions fiscales pour la formation de la main-d'œuvre.

Deuxièmement, les mesures visant à améliorer la gestion des finances publiques et à augmenter les recettes pourraient dégager plus de marges budgétaires. Dans les pays avancés, une meilleure gestion des actifs financiers de l'Etat pourrait engendrer jusqu'à 3% du PIB par an en recettes supplémentaires, comme le montre le «Moniteur des finances publiques» d'octobre 2018.

Mahi O./APS

Commerce Reprise des discussions entre les Etats-Unis et le Japon

UN ÉVENTUEL accord commercial entre les Etats-Unis et le Japon comprendra un volet sur des restrictions contre la manipulation des monnaies, a indiqué le secrétaire américain au Commerce, alors que des discussions bilatérales se tiendront aujourd'hui et demain à Washington.

«Je pense que nous voudrions nous assurer que quel que soit l'accord commercial, il y ait des dispositions sur la monnaie, comme nous l'avons fait pour l'accord de libre-échange avec le Canada et le Mexique», a déclaré Steven Mnuchin lors d'une conférence de presse. Le ministre de Donald Trump a en outre indiqué qu'il n'y aurait pas de date arbitraire pour trouver un accord et souligné que les discussions porteraient sur un large éventail de sujets. En octobre, le secrétaire américain au commerce Robert Lighthizer avait notifié au Congrès que l'administration Trump avait l'intention de négocier trois accords commerciaux séparés avec le Japon, l'Union européenne et le Royaume Uni (après le Brexit).

De premières négociations entre le représentant américain au Commerce et le ministre japonais de l'Economie, Toshimitsu Motegi, s'étaient déjà tenues en août 2018 aux Etats-Unis. Mais leurs vues étaient alors pour le moins divergentes, Tokyo privilégiant un accord multilatéral comme le pacte de libre-échange transpacifique (TPP), dans lequel il espérait faire revenir les Etats-Unis.

Donald Trump et le Premier ministre nippon, Shinzo Abe, avaient en outre évoqué le sujet commerce un mois plus tard, en marge de l'assemblée générale de l'ONU à New York. Le commerce entre les deux pays représente «environ 30% du PIB mondial», avait souligné l'administration Trump. «Le Japon est important mais il s'agit bien trop souvent d'un marché insuffisamment ouvert aux biens des exportateurs américains», avait-elle estimé. Les Etats-Unis ont accusé en 2018 un déficit commercial de 67,62 milliards de dollars (hors services) avec le Japon. Pour rééquilibrer les échanges, le gouvernement japonais étudie l'achat de nouveaux équipements militaires, dont quelque 150 avions chasseurs F35 de conception américaine, selon un plan de défense quinquennal qui a été présenté en décembre. Tokyo espère échapper à la menace de M. Trump d'imposer des taxes douanières sur les automobiles importées.

R. E.

Khenchela

8 milliards de DA pour des projets de développement à travers la wilaya

■ La wilaya de Khenchela a bénéficié d'un budget d'investissement de l'ordre de huit milliards de DA inscrit au titre du plan d'urgence de la Caisse nationale de la solidarité et de la garantie des collectivités locales de l'exercice 2019, a indiqué le wali.

Par Anissa H.



Ce montant financier est destiné à la réalisation de plusieurs projets «importants» liés à l'amélioration du cadre de vie des citoyens, d'une manière directe et dans divers secteurs, a précisé le même responsable. «L'ensemble des localités de cette wilaya au nombre de 21 sont concernées par cette enveloppe financière, selon les besoins de chaque commune en matière des programmes de développement», ajoute le même responsable. La répartition de ce budget d'investissement, a-t-il indiqué, se fera selon les priorités pour la concrétisation des projets relevant du secteur de

l'énergie en premier lieu, où il sera procédé durant les douze mois prochains au raccordement de l'ensemble des régions rurales aux réseaux de gaz naturel et d'électricité. Il a souligné qu'une partie de ce montant financier a été réservée pour la réalisation des opérations affectées au bénéfice du secteur de la jeunesse et des sports, dont la couverture en pelouse synthétique de tous les stades communaux de cette région en plus de la construction de 200 stades de proximité à travers les quartiers de diverses communes de la wilaya et de 14 piscines communales ainsi que la réhabilitation, l'aménagement et l'équipement des maisons de jeunes. Aussi, pas moins de 150 millions DA

ont été consacrés dans la wilaya pour la réalisation d'un centre de repos en faveur des fonctionnaires des collectivités locales, dans la région de Hammam Salhine de la localité d'El Hamma sous forme de chalets modernes, a révélé le même responsable. Il a relevé que la concrétisation de ce projet vise à offrir un espace de détente et de loisirs familial à proximité de la station thermale de Hammam Salhine. Une action d'aménagement urbain portant goudronnage des routes et trottoirs ainsi que la réfection de l'éclairage public, la création des espaces verts dans les communes d'Ouled Rechache, Babar, Kais, Tamza, Taouzianet, Mehmal et Bouhmama en plus des cités Youcefi, Hesnaoui, Ennour, Trik El Izar et Moussa Redah au chef lieu de wilaya figure également parmi les opérations financées au titre de ce budget, selon la même source. La wilaya de Khenchela a bénéficié récemment de deux enveloppes financières totalisant 11 milliards DA puisés de la caisse nationale de la solidarité et de la garantie des collectivités locales, a-t-on rappelé.

A. H. /APS

Touggourt

La nouvelle gare multimodale livrée en mai

La nouvelle gare multimodale de Touggourt (160 km au nord de Ouargla) sera livrée en mai prochain, a-t-on appris auprès de la direction du transport (DT) de la wilaya. Les travaux de la réalisation de ce projet de type «A» ont atteint un avancement estimé à 98 %, après l'achèvement des aménagements des structures intérieures et extérieures de la gare routière (des couloirs et des quais de la circulation des autocars, des aires de stationnement des taxis et transports urbains), a précisé à l'APS le directeur du secteur. Cette nouvelle structure routière qui couvre une superficie de 6 hectares, d'un coût de 500 millions dinars, permettra d'accueillir une fois entrée en service plus de 50 000 passagers/jour, et 600 autocars de transport inter wilaya, et inter commune, ainsi

que les taxis services, a détaillé Toufik Djeddi. La nouvelle gare multimodale de Touggourt disposera de toutes les commodités nécessaires pour l'accueil des voyageurs (restaurants et espaces de repos et autres), en plus de l'installation de caméras de surveillance, pour assurer la sécurité des voyageurs, a-t-il expliqué. Le secteur du transport de la wilaya sera également renforcé par lancement en juin prochain d'un projet d'une gare routière de type «B» à N'goussa et de deux autres de classe «C» à Taïbet et Témacine, ainsi que de cinq stations urbaines à travers la cité Bamendile (banlieue Ouest de la ville de Ouargla), à Touggourt, Sidi Khouiled, El Hadjera, et Taïbet, dans l'objectif de promouvoir les prestations du transport urbain, et d'être aussi au

diapason à l'essor urbanistique que connaît cette wilaya, a-t-on fait savoir. Ces nouvelles infrastructures de base dont la gare multimodale du chef-lieu de wilaya, la ligne ferroviaire Touggourt/Constantine, et le projet de la ligne ferroviaire Touggourt/Hassi-Messaoud, permettront l'amélioration le déplacement des citoyens et à l'intérieur et à l'extérieur de la wilaya. Elles permettront aussi l'organisation et la structuration des activités de transport, et aussi la création de postes d'emploi au profit des jeunes de la région, à travers l'investissement notamment dans la gestion des activités commerciales dans les nouvelles gares routières, a-t-on affirmé.

A. O.

M'sila

Réception «avant fin 2019» de plusieurs structures de loisirs et de sports

Plusieurs structures de loisirs et de sports inscrits dans six opérations au profit du secteur de la jeunesse et sports dans la wilaya de M'sila, seront réceptionnées «avant la fin de l'année en cours», a-t-on appris, samedi auprès des services de la direction locale de la jeunesse et des sports. Ces opérations portent sur la réalisation de 32 terrains de jeux travers une dizaine de

communes, une piscine de proximité à la commune d'Ain El Melh, une salle de sport spécialisée dans la commune de Hammam Delaa, deux complexes sportifs de proximité (CSP) dans les communes de Metarfa t M'sila et une maison de jeunes dans la communes d'Ain Fares, a-t-on précisé de même source. Une enveloppe financière de plus de 400 millions de

dinars a été allouée pour la réalisation de ces projets, «en majorité en chantiers», a-t-on expliqué, ajoutant que ces projets contribueront, après leur concrétisation, «à combler un manque en infrastructures de la jeunesse et sports dans ces communes, à offrir des services de détente et de pratiques sportives aux jeunes, à augmenter le nombre de jeunes exerçant des

activités sportives et culturelles». La wilaya de M'sila a connue au cours de l'année précédente la mise en service de 11 terrains de jeux, deux piscines, localisées dans les communes d'Ain El Hadjel et Sidi Aïssa, au nord de la capitale du Hodna, a-t-on rappelé.

F. Y.

Tlemcen

Distribution de 1 284 logements AADL

Quelque 1 284 logements de type AADL ont été distribués à leurs bénéficiaires dans le quartier d'Oujjida, relevant du groupement urbain du grand Tlemcen. Ce quota fait partie, selon le wali, Ali Benyaïche, d'un programme de 2 000 logements AADL construits dans ce quartier, situé dans la périphérie nord de la ville de Tlemcen. Le reste de ce programme estimé à 716 logements

sera distribué, lors de la célébration de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse. Le même responsable a rassuré les bénéficiaires des logements sociaux dont les listes ont été affichées en novembre et décembre derniers, qu'un premier quota de 1 600 logements sera distribué dans les jours à venir. Le programme global de ces logements sociaux à travers la wilaya de Tlemcen

est estimé à 6 600 logements. La commission d'étude des recours finalise actuellement son travail avant la distribution, par étapes, des logements, a assuré le wali de Tlemcen. Par ailleurs, il a annoncé que 192 logements promotionnels publics seront également distribués prochainement tout comme quelque 300 logements promotionnels publics aidés.

N. T.

Laghouat 13 stades de football à revêtir en gazon artificiel

TREIZE STADES de football seront revêtus prochainement en gazon artificiel dans plusieurs communes de la wilaya de Laghouat, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Une enveloppe de l'ordre de 480 millions dinars a été consacrée pour cette opération à la faveur du Fonds spécial de développement des régions du sud, a-t-on indiqué. La concrétisation de cette opération permettra le parachèvement du programme de revêtement de tous les stades de football de la wilaya en gazon artificiel et assurer, ainsi, la promotion de ce sport populaire en milieu des jeunes. Dans le cadre du même programme, une opération de réalisation de six piscines de proximité couvertes, pour un montant de 540 millions dinars, sera lancée, ainsi que la réalisation de toits en acier, de systèmes de purification et de régénération de l'eau dans plusieurs bassins de natation, a-t-on signalé. Des aides financières sont attribuées aux clubs de football par la wilaya de Laghouat qui prend en charge également les dépenses de participation de ces clubs dans les différentes manifestations sportives.

R. R.

Accord de pêche UE-Maroc

Le Front Polisario déposera prochainement une plainte devant la CJUE

■ Le président de la Commission des relations extérieures auprès du secrétariat national du Front Polisario, M'hamed Kheddad, a affirmé qu'une plainte contre l'accord de pêche entre l'UE et le Maroc élargi illégalement aux eaux territoriales sahraouies sera déposée dans les prochains jours devant la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), soulignant qu'un dossier «très solide» a été préparé pour que l'accord en question soit rejeté.

Par Farid M.

S exprimant dans une déclaration à l'agence russe Sputnik, à Moscou, où il effectue actuellement une visite de travail, M'hamed Kheddad a indiqué que le Front Polisario compte déposer dans les prochains jours une plainte, devant la Cour de justice européenne, contre l'accord de pêche conclu illégalement entre l'UE et le Maroc au mépris des arrêts de la CJUE datant de 2016 et de 2018. «Nous avons la conviction que nous avons, à cet égard, un dossier très solide et que la Cour va rejeter totalement ses accords parce qu'ils sont illégaux, car sans fondements et n'ont aucune base juridique», a souligné le coordinateur du Front Polisario avec la Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso). M. Kheddad a rappelé, à l'occasion, que la CJUE avait déjà statué sur «l'inapplicabilité des accords UE-Maroc au Sahara occidental, désigné comme territoire distinct et séparé ne relevant pas de la prétendue souveraineté marocaine», ainsi que sur «le consentement préalable du peuple sahraoui à tout accord portant sur l'exploitation de ses ressources naturelles». La nouvelle saisie de la Cour de Justice de l'Union européenne par le Front Polisario intervient après l'adoption, en février dernier, par le Parlement européen, de l'accord de pêche UE-Maroc et de son protocole de mise en œuvre incluant illégalement les eaux territoriales sahraouies. Le Front Polisario s'était opposé fermement à cet accord illégal qui viole le droit fondamental du peuple sahraoui à l'autodétermination et qui ne fait qu'alimenter la poursuite du conflit au Sahara occidental. En début avril, la Haute Cour britannique de justice a mis en œuvre la décision de la Cour de justice

de l'Union européenne (CJUE), reconnaissant le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental occupé, après l'examen d'une plainte du groupe de soutien indépendant Western Sahara Campaign UK (WSCUK). La CJUE avait décidé, en 2018, que l'Union européenne, lorsqu'elle conclut des accords avec le Maroc, doit respecter le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination à travers lequel il décidera de choisir librement sa souveraineté, du fait que «la juridiction territoriale marocaine ne s'étend pas au territoire du Sahara occidental ni à la mer territoriale adjacente au Sahara occidental». La décision du groupe de soutien indépendant Western Sahara Campaign UK (WSCUK) a fait valoir que des «produits originaires du Sahara occidental occupé sont importés au Royaume-Uni et traités comme des "produits marocains" sous couvert de l'accord d'association UE-Maroc (illégalement conclu)». «Les biens et produits provenant du Sahara occidental ne doivent pas être considérés comme originaires du Maroc, dans le cadre des



droits de douane préférentiels, ou de tout autre avantage accordé aux produits marocains par l'Accord d'association», a statué la Haute Cour du Royaume-Uni. En outre, il est indiqué que le Département britannique de l'en-

vironnement, de l'alimentation et des affaires rurales (DEFRA) «ne pouvait légalement pas octroyer de quotas de pêche aux navires de pêche britanniques au large du Sahara occidental».

F. M./APS

Libye

121 morts et près de 600 blessés dans les combats près de Tripoli

Au moins 121 personnes ont été tuées et 561 autres blessés depuis le début, le 4 avril, d'une offensive du maréchal Khalifa Haftar contre la capitale libyenne, a indiqué dans la nuit de samedi à dimanche l'Organisation mondiale de santé (OMS). Le bureau de l'Organisation en Libye, a condamné par ailleurs sur son compte Twitter, «les attaques répétées contre le personnel soignant et les ambulances à Tripoli». Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (Ocha) de l'ONU a fait état de son côté de 13 500 personnes déplacées par les combats, dont 900 ont été hébergées dans des centres d'accueil. Des combats violents opposent depuis le 4 avril en banlieue sud de Tripoli les forces du Gouvernement d'union nationale (GNA), reconnu par la communauté internationale, aux hommes du maréchal Haftar. L'Armée nationale libyenne (ANL) autoproclamée du maréchal Haftar, l'homme fort de l'est libyen, a lancé une offensive en vue de s'emparer de la capitale (nord-ouest), siège du GNA. En plus des combats au sol, les deux camps mènent quotidiennement des raids aériens et s'accu-

sent mutuellement de viser des civils.

Plus de 9 500 personnes déplacées par les combats

Plus de 9 500 personnes ont été déplacées depuis le déclenchement le 5 avril dernier des hostilités dans les environs de Tripoli, dont la moitié au cours des deux derniers jours. Selon l'office des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires en Libye, plus de 3 500 personnes ont été déplacées au cours des 24 dernières heures. La même source dit «craindre» pour la sécurité des civils bloqués à l'intérieur des zones touchées par le conflit. D'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les combats dans la capitale libyenne ont fait 56 morts et 266 blessés au cours des six derniers jours. «Au cours des six derniers jours, de violents bombardements et des coups de feu dans la capitale libyenne ont fait 266 blessés et 56 morts, dont un chauffeur d'ambulance et deux médecins», a précisé l'OMS dans un communiqué. «Des milliers de personnes ont fui leur foyer, tandis que d'autres se

retrouvent piégées dans des zones de conflit. Les hôpitaux à l'intérieur et à l'extérieur de Tripoli reçoivent chaque jour des victimes», a-t-elle ajouté. L'agence spécialisée de l'ONU a également indiqué qu'elle augmentait ses stocks de matériel médical dans les zones touchées par les combats. Par ailleurs, «nous avons envoyé des équipes médicales d'urgence pour aider les hôpitaux de première ligne à faire face à la charge de travail et pour soutenir le personnel chirurgical en collaboration avec le ministère de la Santé», a détaillé le représentant de l'OMS en Libye, Syed Jaffar Hussain, cité dans un communiqué. Les combats se sont intensifiés entre les forces du maréchal Khalifa Haftar qui avancent depuis plus d'une semaine vers la capitale libyenne, et celles du Gouvernement d'union nationale (GNA) basé à Tripoli et reconnu par la communauté internationale, malgré les appels de cette dernière à l'arrêt des hostilités.

Amel O.

Tunisie/ Terrorisme

Les services de sécurité appelés à faire preuve d'une plus grande vigilance

Le ministre tunisien de l'Intérieur, Hichem Fourati, a mis en garde contre de sérieuses menaces terroristes de la part des «cellules dormantes» du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech). Intervenant en marge d'une conférence internationale sur l'avenir sécuritaire au Moyen-Orient et en Afrique, M. Fourati a confirmé à des journalistes avoir appelé les services de sécurité à «faire preuve de plus de vigilance pour lutter contre toutes les

formes de menaces terroristes». «Le danger des organisations terroristes est toujours là malgré les différentes opérations menées contre ce phénomène (...) leur danger est de plus en plus persistant dans la mesure où il (danger) se fonde sur de nouvelles technologies pour faire passer leur esprit extrémiste», a souligné le ministre tunisien de l'Intérieur. «Les mesures décidées ainsi que la stratégie nationale de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme ont permis de traverser la

phase de la lutte contre le terrorisme pour passer à celle de l'anticipation», a indiqué M. Fourati.

Nette baisse des investissements agricoles

Les investissements agricoles approuvés en Tunisie ont enregistré une allure descendante alarmante sur l'ensemble des deux premiers mois de l'année en cours, a indiqué l'Agence tunisienne de promotion des inves-

tissements agricoles (APIA). Selon la même source, cette baisse des investissements approuvés, en-dessous du niveau habituel, s'explique essentiellement par la création d'une nouvelle structure de comités d'attribution de subventions, en 2019, conformément aux dispositions de la nouvelle loi sur l'investissement. «Bien que le comité au niveau national ait commencé à fonctionner, le travail des comités au niveau régional a connu un certain retard et

l'application intégrale des procédures se fera à partir d'avril 2019», a réagi l'APIA dans une note d'information. Pour ce qui est des investissements déclarés jusqu'à fin février 2019, le bilan fait état de 1 299 opérations d'investissement pour un montant global de 201,5 millions de dinars (un dinar vaut 0,33 dollar), contre 1 811 opérations d'investissement pour 270,8 millions de dinars en la même période de l'année écoulée.

R. M.



Proche-Orient

Nouveau gouvernement palestinien, dominé par les fidèles de Abbas

■ Le Premier ministre palestinien, Mohammad Chtayyeh, a annoncé samedi la composition de son gouvernement, constitué de fidèles du Président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas.

Mohammad Chtayyeh, nommé Premier ministre en mars, a annoncé la formation de son cabinet lors d'une cérémonie officielle à Ramallah, en Cisjordanie occupée, en présence de M. Abbas. Une vingtaine de ministres ont prêté serment. La plupart des postes clés n'ont pas changé. Les portefeuilles des Affaires étrangères et des Finances restent aux mains de Riyad al-Malki et de Choukri Bichara. Le gouvernement est composé de beaucoup d'alliés de longue date de Mahmoud Abbas même si plusieurs petites formations politiques sont également représentées. Plusieurs partis, dont le Front populaire de libération de la Palestine, ont refusé d'y participer, appelant à un gouvernement d'union qui engloberait le parti Hamas, au pouvoir dans la bande de Gaza et grand rival du Fatah de M. Abbas. Atef Abouseif, porte-parole du Fatah dans la bande de Gaza attaqué en mars par un groupe d'hommes dans la bande de Gaza, a obtenu le ministère de la Culture. Selon des experts, la décision du président palestinien de confier à M. Chtayyeh, l'un de

ses fidèles, la tâche de former le gouvernement était destinée à isoler davantage le Hamas. Les deux mouvements sont à court terme tirés depuis que le Hamas a pris le contrôle de l'enclave palestinienne en 2007, au terme d'une quasi-guerre civile avec le Fatah, un an après avoir remporté les élections parlementaires. Mohammad Chtayyeh a remplacé Rami Hamdallah qui dirigeait le gouvernement depuis 2014 et qui était perçu comme plus indépendant politiquement. Le Hamas a accusé le Fatah de prendre le pouvoir par la force en nommant ce nouveau gouvernement, alors que celui de M. Hamdallah avait été, lui, approuvé par le mouvement islamiste. «En dépit de l'arrivée de technocrates et de figures politiques de plus petites factions de gauche, le nouveau gouvernement reste rempli de soutiens du président, ce qui soulève des questions sur (...) l'indépendance que le Premier ministre aura», a estimé Hugh Lovatt, expert au centre de réflexion European Council of Foreign Relations. Depuis 2007, tous les efforts de réconciliation entre le Fatah et le Hamas ont échoué, figeant le paysage poli-

tique: le Parlement, dominé par le Hamas, ne siège pas et le président Abbas, au pouvoir depuis 2005 et dont le mandat a expiré depuis 2009, dirige toujours l'Autorité palestinienne. Le gouvernement est l'émanation de l'Autorité palestinienne, entité intérimaire internationalement reconnue et censée préfigurer un Etat indépendant qui comprendrait la Cisjordanie, occupée depuis plus de 50 ans par Israël, et la bande de Gaza, séparées de quelques dizaines de kilomètres par le territoire israélien. L'envoyé des Nations unies au Moyen-Orient, Nickolay Mladenov, a salué dans un communiqué la formation du nouveau gouvernement. «L'ONU reste complètement engagée à travailler avec les dirigeants et le peuple palestiniens pour mettre fin à l'occupation et à faire avancer leurs aspirations nationales légitimes à obtenir le statut d'Etat selon les résolutions adoptées par l'ONU», a-t-il affirmé.



Cependant, les négociations entre le pouvoir palestinien et Israël pour résoudre leur conflit sont au point mort depuis l'échec des dernières discussions en 2014. Et le Premier ministre israélien sortant

Benjamin Netanyahu a pris ses distances avec la solution dite à deux Etats – la création d'un Etat palestinien au côté d'Israël – telle qu'envisagée par la communauté internationale.

Rosa C.

Etats-Unis

Nombreux candidats pour la présidentielle

Encore dix mois les séparent des premières primaires démocrates et pourtant, les nombreux candidats à la Maison-Blanche tentent déjà de se démarquer en sillonnant les Etats-Unis jusque dans les endroits les plus inattendus. Offrant peu de voix ou votant tardivement lors des primaires, plusieurs Etats américains étaient traditionnellement ignorés en début de course pour décrocher l'investiture du parti. C'est le cas de l'Utah, qui devrait en plus voir son influence déjà faible encore réduite pour les démocrates en 2020 puisque ses habitants voteront le même jour qu'une douzaine d'autres Etats lors du fameux «Super Tuesday». Et pourtant, la candidate démocrate Elizabeth Warren met le cap dès la semaine prochaine sur la capitale de l'Utah, Salt Lake City, pour rencontrer les électeurs avec l'espoir de gagner une longueur d'avance face à ses concurrents. «Je me présente pour être présidente de tous les Américains, et cela veut dire partir à la rencontre et parler avec les gens à travers le pays, construire un mouvement depuis la base qui s'étende d'une côte à l'autre des Etats-Unis», a expliqué Elizabeth Warren à l'AFP. Et d'affirmer : «C'est comme cela que nous gagnerons en 2020». La sénatrice progressiste a déjà fait campagne le mois dernier dans des Etats du sud comme l'Alabama, le Mississippi et le Tennessee, sur lesquels les candidats font d'ordinaire l'impasse jusqu'à seulement quelques jours avant les primaires. «Je n'ai pas le souvenir d'un cycle électoral où les candidats à la primaire démocratique aient fait campagne aussi tôt dans des Etats comme l'Utah», souligne James Curry, professeur de sciences politiques à l'université de cet Etat de l'ouest américain. La tradition veut qu'avant les premiers scrutins, les candidats à la primaire se concentrent sur les influents Etats qui votent en premier : Iowa, New Hampshire, Nevada et Caroline du Sud. Mais cette fois, les choses sont différentes avec un record historique de prétendants démocrates : déjà 18, et d'autres sont encore attendus. Lors des primaires, les électeurs votent dans chaque Etat, attribuant aux candidats un certain nombre de délégués. Celui qui obtient une majorité absolue de délégués remporte l'investiture du parti. Sur ce terrain bondé, les démocrates risquent d'avoir plus de mal à s'imposer tôt et s'attendent donc à ce que les Etats votant tard soient «plus que d'habitude», explique James Curry. Les démocrates qui espèrent défier Donald Trump en novembre 2020 doivent alors jongler avec plusieurs priorités : visiter les Etats qui votent en premier, se présenter rapidement aux électeurs ailleurs, et rencontrer les donateurs dans les «capitales» des collectes de fonds comme Los Angeles et New York, pour financer leurs campagnes. Ils ont déjà visité au moins 21 Etats et plus de 100 villes en mars. Pendant des décennies, la tradition voulait que les candidats installent pratiquement leurs équipes de campagne dans l'Iowa et le New Hampshire, les deux premiers Etats à voter. C'est ce qu'avait fait Jimmy Carter avec l'Iowa, alors qu'il n'affichait au

départ qu'un maigre 1% dans les sondages, avant de remporter l'investiture démocrate puis la présidentielle en 1976. Trois décennies plus tard, c'est Barack Obama qui avait courtoisé cet Etat rural et peu peuplé, à l'influence décisive. L'Iowa reste un Etat crucial mais les candidats multiplient désormais leurs destinations. L'ex-ministre de Barack Obama, Julian Castro, a ainsi prévu de faire campagne dans les 50 Etats américains. Malgré son grand nombre de délégués, la Californie a longtemps été pratiquement ignorée car elle votait très tard. Comptant cette fois jouer un rôle plus central, l'Etat a avancé la date de ses primaires jusqu'au «Super Tuesday». Plusieurs candidats y ont déjà fait campagne, dont le sénateur Bernie Sanders qui domine les sondages parmi les noms officiellement en lice. Après avoir organisé de grands meetings le mois dernier dans ce bastion progressiste, le socialiste visite ce week-end les anciens bassins industriels du Wisconsin, Michigan et de la Pennsylvanie, cherchant à renouer avec l'électorat ouvrier blanc qui a voté pour Donald Trump. En passant en plus par l'Ohio, le Texan Beto O'Rourke l'a déjà devancé dans ces Etats que Donald Trump avait arraché aux démocrates en 2016. Le Wisconsin aura «une valeur exceptionnelle» car il organise seul sa primaire début avril puis devrait jouer un rôle crucial lors de la présidentielle de novembre 2020, après avoir surpris en basculant républicain la dernière fois, estime Barry Burden, politologue à l'université de Wisconsin-Madison.



Impuissance

Soutien

Par Fouzia Mahmoudi

Jean-Marie Le Pen aura eu une longue période d'adaptation pour accepter qu'un autre que lui puisse être à la tête du parti qu'il a fondé il y a plus de quarante ans, le Front national. Après son départ du poste de président du FN, le patriarche de la famille Le Pen, a en effet mis beaucoup de temps à réaliser qu'il n'était plus le décideur du mouvement d'extrême droite et que sa fille élue présidente à sa suite puisse apporter des changements importants à la ligne du parti. De nombreuses querelles bien souvent par médias interposés ont ainsi éclaté ces dernières années. Pourtant, aujourd'hui Jean-Marie Le Pen semble plus serein et n'hésite plus à clamer son soutien au Rassemblement national. Il a ainsi affirmé cette semaine qu'il soutenait la liste de sa fille Marine Le Pen aux élections européennes, conduite par Jordan Bardella, en dépit de leurs désaccords. «Je soutiens la liste de ma fille qui est conduite par Jordan Bardella, un très jeune homme, mais talentueux, semble-t-il», a déclaré l'ancien président du Front national (devenu Rassemblement national). «On peut être en désaccord sur un certain nombre de points et être en accord sur la ligne générale», a ajouté le cofondateur du FN, exclu du parti en 2015 après ses propos polémiques sur la Shoah. Depuis la présidentielle de 2017, sorti de l'euro n'est plus la priorité pour le RN, qui souhaiterait davantage réformer l'UE de l'intérieur avec ses alliés au pouvoir. Jean-Marie Le Pen lui «ne croit guère» à une «modification de la Constitution européenne» et se dit, «s'il le fallait, partisan d'un Frexit». Après le premier débat télévisé des têtes de listes au scrutin du 26 mai, il avait écrit sur Twitter que le «RN Bardella a été le meilleur et l'oiselle la pire», dans une allusion à la tête de liste de LREM Nathalie Loiseau. La liste du parti majoritaire et celle du RN sont au coude-à-coude dans les sondages, avec une légère avance pour LREM, loin devant les autres formations politiques. Jean-Marie Le Pen avait annoncé en janvier qu'il publierait le deuxième tome de ses «Mémoires» en septembre, pour ne pas perturber la campagne des européennes de sa fille. Jean-Marie Le Pen, 90 ans, qui est eurodéputé depuis 35 ans, fera demain ses adieux au Parlement européen. Reste à savoir si aucun incident ou petite phrase de dernière minute ne viendra perturber la bonne volonté de Jean-Marie Le Pen et ainsi mettre dans l'embarras ceux qu'il assure soutenir aujourd'hui.

F. M.

Chlef

Atelier de formation au profit de 20 jeunes amateurs de théâtre

■ Un atelier de formation sur le théâtre sera organisé à la fin du mois en cours à Chlef, au profit d'une vingtaine de jeunes amateurs du domaine, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Par Adéla S.

Selon le directeur de la maison de la culture de Chlef, Djilali Dahmani, cet atelier-théâtre, d'une durée de trois jours (du 25 au 27 courant), est inscrit au titre d'une convention signée entre son établissement et le théâtre amateur de Mostaganem. L'accord porte, a-t-il ajouté, sur l'organisation, tout au long de cette année 2019, de quatre ateliers au profit de jeunes amateurs du théâtre, sur entre autres, les techniques d'éclairage, l'écriture théâtrale et la réalisation, avec un encadrement assuré par des experts du domaine, issus des universités de Mostaganem, Alger et Oran, a-t-il fait savoir. Le premier atelier profitera à une vingtaine de jeunes amateurs du domaine, à la fin du mois, dans l'attente de fixer un calendrier pour les trois ateliers restants, en accord entre les deux parties (maison de la culture et théâtre amateur de Mostaganem), a ajouté le même responsable. Cette première

opération du genre a pour objectif d'«aider ces jeunes talents amateurs du 4^e art à prendre une option vers le professionnalisme», selon les organisateurs.

Nombre de jeunes amateurs du théâtre n'ont pas manqué de louer cette initiative, constituant pour eux «une opportunité pour développer leur talents et capacités, d'autant plus que son encadrement est assuré par des spécialistes du domaine», se sont-ils félicités. Sur un autre plan, M. Dahmani a signalé la programmation en perspective du mois



sacré du ramadhan, de pas moins de sept représentations théâtrales, dont certaines seront jouées pour la première fois, a-t-il annoncé. La maison de la cul-

ture de Chlef a abrité, dernièrement, la 1^{re} édition des Journées théâtrales locales, ayant donné lieu à la présentation des œuvres de nombreuses troupes

locales, qui furent très appréciées par le public amateur du genre, est-il signalé de même source.

A. S./APS

L'art et la technique à l'honneur

Premier Salon de la photographie à Biskra

L'art et la technique de la prise de photo étaient à l'honneur en cette 1^{re} édition du Salon de la photographie de la wilaya de Biskra, organisé samedi à la maison de la culture Redha-Houhou, dans la capitale des Ziban, sous le thème «Printemps».

Les 50 photographes participant au salon ont rivalisé de talent pour présenter le printemps sous toutes ses coutures et sous tous les angles, utilisant les dernières techniques

de prise de photo et zoomant sur les plus beaux des paysages.

La beauté de la région des Ziban, son patrimoine riche et diversifié est également présent à ce rendez-vous artistique et culturel. En plus des différents pavillons de cette manifestation, des démonstrations tenues par des photographes chevronnés ainsi que des ateliers de formation aux techniques de montage et de cadrage ont été organisés à

cette occasion. Le salon a pour but de faire valoir le talent des photographes de la région, enrichir le paysage culturel local et inculquer aux jeunes la passion du huitième art, a affirmé Redouane Mazri, organisateur de l'événement.

Il est à noter que la 1^{re} édition du Salon de la photographie de Biskra se tiendra jusqu'au 16 avril courant.

L. M.

Oran

Focus sur l'art et sa relation à la culture de la paix

Un cycle de rencontres hebdomadaires dédié à «l'art et sa relation à la culture de la paix» a été lancé, samedi à Oran, au siège de l'association socioculturelle oranaise «Santé Sidi El-Houari» (SDH).

Cette manifestation est organisée par SDH dans le cadre de son projet «Niya pour une culture

de la paix», en partenariat avec le club artistique universitaire «Artelier», a indiqué à l'APS le coordinateur du programme, Iliès Chaïb.

L'objectif, a-t-il expliqué, est d'«offrir un espace d'expression supplémentaire aux jeunes passionnés par les arts, notamment la peinture, le dessin, la photo-

graphie et la musique».

La première journée de ce cycle a été marquée par la tenue d'une exposition picturale comprenant une soixantaine d'œuvres, entre tableaux de peinture et photos prises avec téléphone portable pour immortaliser un paysage, un site pittoresque ou une initiative citoyenne.

Une sortie récréative au profit d'une centaine d'enfants orphelins a été animée par la même occasion dans la grande forêt de M'sila, dans la daïra de Boutléflis, à l'ouest d'Oran.

Des ateliers thématiques sont également au menu de ces activités, donnant pleinement son

sens à l'art en tant que «fenêtre sur la paix intérieure», a-t-on souligné. Au programme encore, des séances de création, d'apprentissage, de découverte de soi, de talents cachés et de loisirs inexplorés, animées par des artistes passionnés, donnant l'occasion aux jeunes de s'ouvrir à l'art. La promotion des valeurs de «paix, citoyenneté, inter-culturelité et développement durable» constitue l'objectif majeur du projet «Niya, pour une culture de la paix» dont le lancement remonte à mars 2018. L'initiative est axée notamment sur la formation d'animateurs socioculturels qui vont porter les idées de paix, d'inter-culturelité, d'acceptation de l'autre, et ce, «quelles que soient les différences culturelles ou d'opinion», a fait valoir SDH.

R. C.

Egypte

Découverte d'une tombe de la V^e dynastie à Saqqara

Les autorités égyptiennes ont dévoilé, samedi à Saqqara, près du Caire, la tombe d'un haut responsable datant de la V^e dynastie et ornée de reliefs colorés et d'inscriptions bien préservées. La tombe d'un prénommé «Khuwy», qui aurait été un noble durant la V^e dynastie (entre 2500 et 2300 avant J.-C.), a été découverte en mars dans la vaste nécropole de Saqqara, au sud de la capitale égyptienne, selon les autorités.

«La tombe en forme de L de Khuwy commence par un petit corridor qui descend vers une antichambre puis vers une chambre plus large avec des reliefs peints représentant le propriétaire de la tombe assis autour d'une table d'offrandes», a déclaré Mohamed Megahed, le chef de l'équipe d'excavation, cité dans un communiqué du ministè-

re des Antiquités. Les peintures ornementales de la tombe, composée principalement de briques de calcaire blanc, contiennent une résine verte spécifique et des huiles utilisées lors des enterrements, selon le ministère. La même équipe a

déjà découvert plusieurs tombes datant de la V^e dynastie et a récemment dévoilé une inscription sur une colonne de granite dédiée à la reine Setibhor, qui était probablement l'épouse du roi Djedkare Isehis, le huitième et avant-dernier souverain de

cette dynastie. Le ministre des Antiquités, Khaled el-Enany, s'est rendu samedi sur le site de la tombe avec des dizaines d'ambassadeurs et d'attachés culturels de plus de 20 pays.

H. Y.

ne.

A la tête des meilleures ventes de livres en France

Guillaume Musso détrône Guillaume Musso

Le nouveau roman de Guillaume Musso, «La vie secrète des écrivains», a solidement pris la première place des meilleures ventes de livres. Il relègue au deuxième rang «La jeune fille et la nuit» du même Guillaume Musso, selon le classement hebdomadaire de GfK pour Livres Hebdo.

Sorti le 2 avril chez Calmann-Lévy (groupe Hachette Livre), «La vie secrète des écrivains», 16^e roman de Guillaume Musso, a bénéficié d'un premier tirage exceptionnel de 400 000 exemplaires et se classe d'emblée

en tête des ventes, relève GfK.

Musso a vendu plus de 1,6 million de ses livres en 2018

En tête du classement GfK/Livres Hebdo de la semaine dernière, l'édition de poche du précédent roman de l'auteur préféré des Français, «La jeune fille et la nuit» (Livre de Poche), sortie en librairie le 20 mars, recule d'une place et occupe désormais la 2^e place du Top 20 des meilleures ventes (tous for-

mats confondus). L'édition de poche de «La jeune fille et la nuit» a bénéficié d'un tirage de 700 000 exemplaires. Sortie en 2018, l'édition grand format du même roman s'est écoulée à près de 800 000 exemplaires. Ce roman doit être publié en anglais en juillet.

Depuis huit ans, Guillaume Musso occupe la première place des auteurs les plus vendus en France. Plus de 1,6 million d'exemplaires de ses livres se sont écoulés l'an dernier.

Racim C.



Le CRBBA champion d'Algérie de handball Le président Achacha fier de ce sacre

LE PRÉSIDENT du CR Bordj Bou Arréridj, Adlane Achacha, s'est dit samedi «fier» du premier titre «historique» de champion d'Algérie de handball messieurs de la saison 2018-2019, décroché vendredi aux dépens de l'ES Aïn-Touta, à l'issue de la 8^e et dernière journée des play-offs de la division Excellence. «C'est un sacre historique pour notre club. Nous sommes très heureux d'avoir remporté ce premier titre de champion d'Algérie dans l'histoire du club. Je tiens à féliciter tous les joueurs, le staff technique et nos supporters qui se sont donnés à fond depuis l'entame de la compétition», s'est réjoui Achacha dans une déclaration à l'APS. Le CRBBA a décroché son premier titre après sa victoire chez le dauphin ESAT sur le score de 17 à 16, terminant son parcours dans les play-offs avec 16 points devant le duo Aïn-Touta - GS Pétroliers (12 pts). Il succède au GS Pétroliers au palmarès de la compétition. «La dernière rencontre à Aïn-Touta n'a pas été

facile car derrière cette équipe, il y avait tout un public. En plus, l'objectif était le même que le nôtre donc il ne fallait pas perdre par deux buts d'écart. Il y avait une pression énorme sur nous lors de ce match décisif. Nous avons parlé aux joueurs la veille du match en leur demandant de ne pas prendre le comportement des supporters adverses en considération. Ils (les joueurs, ndr) étaient bien préparés moralement et ils l'ont prouvé sur le terrain», a-t-il raconté. Et d'enchâîner : «Nos débuts cette saison étaient un peu compliqués après le départ de quelques éléments clés mais nos jeunes joueurs ont su relever le défi face aux grands clubs d'Algérie. Beaucoup de matchs importants ont été remportés à des moments cruciaux de la saison». Interrogé sur les objectifs du club lors de la saison prochaine, Achacha a affirmé qu'il fera tout son possible pour garder son effectif et défendre ainsi le titre de champion.

Mise à jour de la Ligue I Mobilis Le NAHD pour se rapprocher du podium

■ Le Nasr d'Hussein-Dey fera tout son possible lors du match en retard qu'il disputera cet après-midi contre l'AS Aïn M'lila, au stade du 20-Août-55 d'Alger.



Les Sang et Or pour se rapprocher de leur objectif

Par Mahfoud M.

Les Sang et Or qui disputent leur troisième match en retard, avaient déjà remporté le succès face au MO Béjaïa à domicile et sont revenus avec le point du nul de leur déplacement à Sidi Bel Abbès face à l'USMBA. Les gars d'Hussein-Dey sont décidés à continuer sur cette même lancée en alignant un autre succès at home qui devrait les propulser au moins à la cinquième place, en attendant de jouer un troisième et dernier match face au Paradou AC le 27 février prochain. Pour les poulains de

Lacet, la mission est claire et il leur faudra donc aligner une autre victoire qui devrait pouvoir les aider à renforcer leur position au classement général. Les Sang et Or se présenteront avec un effectif au complet, notamment avec le retour du latéral droit Allati qui a purgé sa suspension et qui reprendra donc sa place dans le groupe. Il y aura sans doute des changements dans le milieu du terrain, étant donné que le coach souhaite faire tourner son effectif. Le plus important est que l'équipe est prête pour se sacrifier lors de cette rencontre, même si elle devra faire très attention à cette

équipe de l'AS Aïn M'lila qui fera tout pour revenir au moins avec le point du nul. Il faut savoir que les M'liis luttent pour leur maintien et chaque point aura son pesant d'or lors de cette dernière ligne droite. Il leur faut non seulement ne rater aucun point à domicile, mais aussi revenir avec des points supplémentaires de leurs sorties hors de leurs bases. Les gars d'Aïn M'lila savent qu'une autre contre-performance leur sera fatale et les amènera tout droit vers la Ligue II mobilis, après une année seulement de leur montée en LI.

M. M.

Circuit régional de l'Ouest de Tennis (U14) Kichou et Boudjaroui haut la main

LES DEUX tennismen Kichou Slimane chez les garçons et Boudjaroui Ouissal chez les filles ont remporté les épreuves de la troisième étape du circuit régional de tennis des moins de 14 ans jouée samedi à Oran. Kichou, pensionnaire de l'AS Haï Es-salem et qui s'apprête à participer au championnat d'Afrique des minimes en Afrique du Sud à partir du 18 de ce mois, s'est illustré en finale des garçons en battant Bensaïd Walid du CS Aïn Bia par deux sets à zéro (6-2, 6-1). Pour sa part, Boudjaroui (Ennar) a pris le meilleur chez les filles sur Zerhouni Lina (Balles d'Or) également par deux sets à zéro (6-3, 6-3). Cette troi-

sième étape du circuit régional qui s'est déroulée sur les cours du complexe sportif de l'ASPTT d'Oran (Kacem-Bellimam), a vu la participation de 22 garçons et 16 filles représentant les trois ligues de l'Ouest, à savoir Oran, Mostaganem et Tlemcen. Les vainqueurs participeront au Masters prévu le 1^{er} mai prochain à Béjaïa. Le président de la Ligue oranaise, Djemaï Tedjini, organisatrice de cet événement, s'est réjoui, dans une déclaration à l'APS, des conditions dans lesquelles s'est déroulée la compétition, tout en affichant sa satisfaction quant au niveau montré par les participants.

Championnat d'Algérie de semi-marathon Abdelhadî Laâmeche et Kenza Dahmani dominant

L'ATHLÈTE ABDELHADÏ Laâmeche (Alger) a remporté le Championnat d'Algérie de semi-marathon Abdelmajid-Mada, disputé samedi à Chelghoum Laïd (wilaya de Mila), suivi respectivement de Chouaf Mohamed (Tlemcen) et de Sahli Haroun (Alger). Chez les dames, Kenza Dahmani (Bordj Bou Arréridj) est montée sur la plus haute marche du podium à l'issue de l'épreuve, devant Derbal Malika (Alger), alors que la troisième place est revenue à Halima Boughazi

(Alger). Le championnat d'Algérie de semi-marathon Abdelmadjid-Mada, organisé par la ligue d'athlétisme de la wilaya de Mila sous l'égide de la Fédération algérienne d'athlétisme et jumelé avec la 3^e édition du semi-marathon national «Chelghoum-Laïd», s'est déroulé sur un parcours de 21,98 kilomètres, entre les communes de Tadjanet et de Chelghoum-Laïd, avec une participation de plus de 500 athlètes issus de 37 wilayas, selon les organisateurs.

Cyclisme /La Gainsbarre (16^e édition) Yacine Chalel au rendez-vous

CENT-QUATRE-VINGT cyclistes, dont l'Algérien Yacine Chalel, sont engagés dans la 16^e édition de La Gainsbarre : une course en Elite nationale, prévue ce samedi après-midi à Partbail, dans le département de La Manche (France), ont annoncé les organisateurs. Cette course Elite, organisée dans le cadre du Super G, se déroulera sur une

distance de 171,3 km, découpés en trois circuits, ont encore précisé les organisateurs. La précédente édition a été remportée par Alan Riou, qui évoluait sur les couleurs du Team Pays De Dinan et qui aujourd'hui porte le maillot d'Arkéa-Samsic.

Ligue des champions (1/4 de finale retour) ES Tunis-CS Constantine (3-1) Le CSC sort et se concentre sur la Coupe d'Algérie

Le CS Constantine, qui a été battu samedi soir sur le score de 3-1 en déplacement au stade de Radès (Tunis) par l'ES Tunis, a été éliminé en quarts de finale (retour) de la Ligue des champions d'Afrique de football. Les buts tunisiens ont été inscrits par Saad Bguir (23^e et 27^e) et Franck Kom (86^e), alors que Dylan Bahamboula a marqué l'unique but du CSC à la 62^e. L'aventure des Sanafirs s'arrête donc là malgré les grands efforts fournis lors de cette compétition. L'élimination a été, en grande partie, consommée lors du match aller après la défaite concédée au stade Hamlaoui de Constantine sur le score de (3/2)

et qui a été un coup fatal surtout qu'il fallait remonter deux buts sans encaisser et c'était vraiment dur face au tenant du titre africain qui n'a pas pour habitude de laisser passer une opportunité de se qualifier à domicile. Le coach français du CSC, Denis Lavagne, a indiqué que les joueurs ont donné le meilleur d'eux-mêmes et à fond pour tenter de refaire le retard du match aller, mais cela n'était pas facile face à une équipe solide. «Nous n'avons pas à avoir honte de cette élimination, surtout que les joueurs se sont donnés à fond et ont fait tout ce qu'ils devaient faire. L'élimination vient aussi face au tenant du titre et il faut le

souligner», dira le driver des Vert et Noir. Le coach du CSC demande maintenant à se concentrer sur la Coupe d'Algérie, devenue maintenant le seul objectif étant donné que l'équipe est en demi-finales. Par ailleurs, le CSC insiste toujours sur les réserves formulées à l'encontre du joueur algérien de l'Espérance Sportive de Tunis, Belaili, qui serait, selon eux, toujours sous le coup de la suspension de la FIFA qui était de quatre ans, alors que le joueur est revenu sur les terrains après seulement deux ans.

M.M.

Championnats de Ligue I et II La LFP décide de la reprise pour samedi

La 26^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football est programmée le samedi 20 avril à 16h00, soit en même temps que la 28^e journée de Ligue 2 Mobilis, prévue le même jour et à la même heure, a annoncé samedi la Ligue de football professionnel (LFP). Une décision prise en application de

la directive du bureau fédéral de faire jouer les cinq dernières journées de Ligues 1 et 2 en même temps et à la même heure, pour faire respecter l'éthique sportive. Les choc ES Sétif - USM Alger et le derby CR Belouizdad - NA Hussein Dey seront à l'affiche de cette journée de Ligue 1, au moment où les

chauds duels ASO Chlef - MC El Eulma et US Biskra - RC Relizane devraient accaparer l'attention en Ligue 2. En Ligue 1 Mobilis, l'USM Alger trône en tête du classement et en Ligue 2 un trio composé de NC Magra, le WA Tlemcen et l'ASO Chlef domine la compétition.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Béjaïa

L'appel à la grève très peu suivi

LA GRÈVE de cinq jours pour laquelle a appelé encore la Confédération syndicale des forces productives sur les réseaux sociaux a été très peu suivie hier. Le secteur de l'éducation n'a pas suivi cette fois-ci ce mouvement de grève.

C'est d'ailleurs la même chose dans d'autres secteurs aussi. Les enseignants qui sont structurés dans des syndicats connus dans la région n'ont pas voulu suivre le mot d'ordre de cette grève du moment que leurs syndicats n'y ont pas adhéré. Les associations des parents d'élèves se sont élevées pour leur part depuis jeudi dernier et ont appelé les élèves à ne pas suivre cette grève qui est préjudiciable à leur scolarité.

La confédération des associations des parents d'élèves s'est réunie le week-end dernier et appelé les parents à accompagner leurs enfants à l'école afin de mettre fin à cette grève. La fédération des APE de Béjaïa a estimé que les élèves ne doivent pas être impliqués dans le mouvement de grève qui ne travaille pas leur avenir.

Elle a invité les associations à une assemblée générale le week-end dernier afin de parler d'un éventuel programme de rattrapage des cours ratés.

Certains élèves n'ont pas voulu rentrer en classe. Hier, des parents ont accompagné leurs gosses à l'école dans plusieurs établissements de la wilaya de Béjaïa. Il reste que des élèves n'ont pas rejoint les bancs de l'école hier. Ceci, pendant que des appels continuaient d'être lancés en direction des élèves et

surtout des parents afin de prendre leur responsabilité. Ceci pendant que les auteurs de l'appel à la grève restent silencieux, ce qui a incité des internautes à commenter cet appel et à remettre carrément en cause la représentativité de ces parties du moins dans la région. Des parents d'élèves dénoncent les appels anonymes qui handicapent la scolarité de leurs enfants. Certains syndicats dont le Snapap à Chemini s'est même démarqué de cet appel. D'autres soupçonnent carrément «une manipulation». Les étudiants ont également repris leur cours et les administrations ont fonctionné normalement.

A Chemini, l'association des parents d'élèves s'est réunie hier, avec les autorités locales afin de mettre fin à cette grève qui dure depuis plus d'une semaine. La réunion a été tenue en présence des représentants des lycéens. A Souk El-Tennine, six associations de parents d'élèves se sont réunies, avant-hier et hier et ont appelé les parents à accompagner leurs enfants afin de reprendre les cours.

La réunion a également été l'occasion d'aborder et contrecarrer les appels répétitifs à la grève et surtout des parties non représentatives voire anonymes qui en sont derrière. La grève n'a pas non plus été suivie par les communaux. Les APC ont fonctionné normalement hier du moins la majorité. A l'université de Béjaïa, les étudiants ont repris leurs cours hier. Les autres secteurs ont poursuivi leurs activités normalement.

Hocine Cherfa

Blida

Sauvetage après une chute dans un puits de 40 mètres

UNE PERSONNE tombée dans un puits de 40 mètres de profondeur a été sauvée par les équipes des plongeurs et d'intervention en lieux difficiles de la Protection civile de la wilaya de Blida, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction de ce corps constitué.

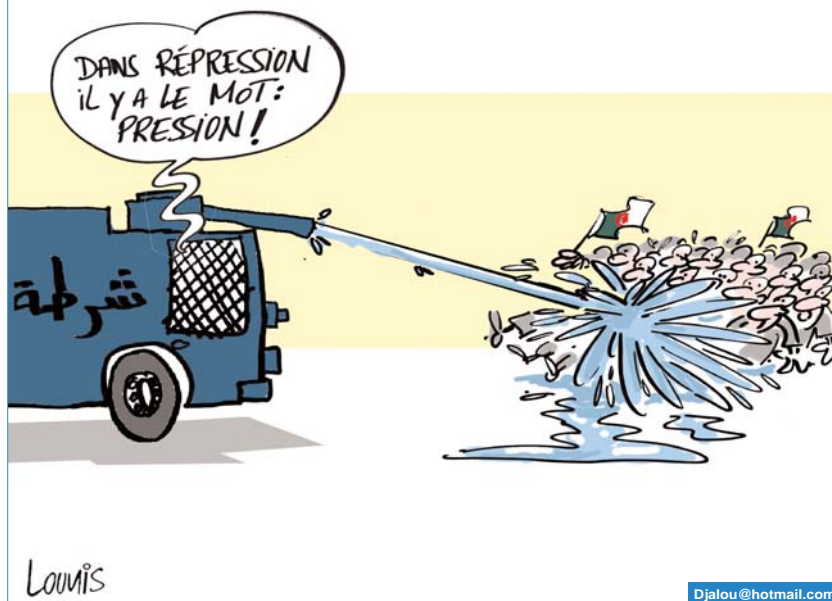
L'intervention des éléments de la Protection civile a été entamée immédiatement après la réception d'une alerte, samedi soir, à propos d'une personne (46 ans), ayant fait une chute dans un puits de 40 mètres de profondeur au centre Gheraba de la commune de Soummaâ (Est de Blida), a-t-on ajouté de même source, signalant que l'opération de sauvetage a «duré pas plus d'une quarantaine de minutes».

L'homme sauvé a été transporté à l'établissement hospitalier de Boufarik, où il se trouve

en bonne santé, est-il par ailleurs, précisé. (APS)

Alors qu'on s'attendait à ce que la pluie de rumeurs et le déferlement d'intox qui ont fait florès à l'ombre des bouleversements que connaît notre pays allaient cesser, l'on constate qu'au contraire, les experts en intoxication informative n'en démordent pas. Au contraire, ils affinent leurs tactiques mensongères, dans le vain espoir que la pulsion calomnieuse parvienne à impacter l'opinion publique. L'un des exemples de cette entreprise mensongère, relevée notamment dans des réseaux sociaux et dans des chaînes télévisées connues pour leur aversion de la vérité, est ce racontar sur une

Répression des manifestations



Corruption

Le tribunal de Tipasa reporte l'affaire du sénateur Boudjouher

Le tribunal de Tipasa a prononcé hier, lors d'une audience présidée par la juge Radia Benghezal, le report pour la semaine prochaine de l'affaire Boudjouher Malik, membre du Conseil de la nation accusé de corruption, en compagnie de deux autres prévenus.

Par Slim O.

Il s'agit de la première audience de jugement du sénateur Boudjouher, qui se trouve depuis août dernier en détention provisoire, en compagnie de deux autres prévenus, après leur arrestation «en flagrant délit de corruption» ainsi que pour «abus de pouvoir et de fonction». Le report a été prononcé à la demande du représentant du parquet, l'adjoint du procureur de la République Mohamed Khair, qui a fait valoir l'absence de témoins dans cette affaire impliquant six individus, les trois prévenus arrêtés, la victime, et trois témoins. La chambre correctionnelle du tribunal de Tipasa a rejeté la demande de libération émise par la défense de l'accusé principal (Boudjouher), représentée par maître Mokrane Ait Larbi, tout en reportant le jugement de l'affaire

au 21 du mois courant, a-t-on constaté, sur place. A noter que le sénateur Boudjouher qui était représentant du Rassemblement national démocratique (RND) avant d'être radié du parti suite à cette affaire, a été arrêté par les services de la police judiciaire de DA de la part d'un investisseur privé (secteur touristique) en vue d'une «intervention pour débloquer son dossier». Le 16 août dernier, le secrétaire général du parti du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, avait décidé de radier «définitivement» des rangs du parti, le membre du Conseil de la nation, élu à Tipasa, Boudjouher Malik pour «son implication dans une affaire de corruption», se référant dans sa décision aux dispositions des statuts du parti adopté lors de son 5^e congrès,

ainsi qu'au règlement intérieur adopté par son conseil national. Le 4 septembre écoulé, près de 20 membres du Conseil de la nation ont boycotté les travaux de la séance d'ouverture de la session parlementaire ordinaire 2018/2019, présidée par le président de l'Institut, Abdelkader Bensalah, en «solidarité» avec leur collègue Boudjouher Malik, arrêté dans une affaire de corruption. L'arrestation de Boudjouher s'appuie sur les articles 111 et 128 de la Constitution stipulant qu'en cas de flagrant délit ou de crime flagrant, il peut être procédé à l'arrestation du député ou du membre du Conseil de la nation. Le bureau de l'Assemblée populaire nationale ou du Conseil de la nation, selon le cas, en est immédiatement informé. Il peut être demandé par le bureau saisi, la suspension des poursuites et la mise en liberté du

Au sujet du déplacement à l'étranger de Ould Kaddour

L'intox n'abdique pas

prétendue raison invoquée au limogeage du directeur de la Police algérienne des frontières (PAF). Bien que la DGSN a donné l'explication, à avoir que ce genre de retrait de responsables intervient dans le cadre d'un mouvement annuel du personnel dirigeant dans ce corps constitué, les affabulateurs professionnels n'ont rien trouvé de mieux comme motif à invoquer qu'une prétendue «permission» au P-DG de Sonatrach, Abdelmoumène Ould Kaddour, de sortir de la frontière, comme s'il avait été frappé d'interdiction de sortie du territoire national (ISTN). La vérité est que le rem-

placement du directeur de PAF n'a absolument rien à voir avec Ould Kaddour, qui est bel et bien sorti à l'étranger pour quelques jours de repos. D'ailleurs, il est retourné au pays à son poste de travail, à la direction de Sonatrach. Il y a quelques semaines, un autre mensonge avait couru, sur les mêmes supports d'ailleurs, sur une prétendue perquisition au siège de cette société nationale, alors que le mensonge était flagrant, inventé de toutes pièces. Mesurent-ils la conséquence grave de ce genre de fake news sur la démobilisation du personnel avec un manque de rendement direct au

sein de l'entreprise, ce qui ne peut que nuire à l'intérêt national ? Mais la pulsion de la diffamation et l'attrait du sensationnel sur la trame de l'intox est trop forte pour induire leurs auteurs à la retenue, à retenir la leçon et à revenir à de meilleurs sentiments moraux et professionnels. En revenant d'abord à la tâche première de tout média, qui est d'informer en s'en tenant à la stricte vérité. Et ce n'est pas la matière qui manque, en ces temps de houle mais aussi de changements profonds. Qui commenceront par faire triompher une grande valeur, celle de la vérité, et elle seule.

Nassim S.